

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/>            | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination irrégulière.   |

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTRÉAL, VENDREDI, 24 JUILLET 1846.

No. 49

## PREMIÈRE ENTRÉE DU PAPE AU VATICAN.

C'est le 17 juin, vers cinq heures et demi, que Sa Sainteté Pie IX s'est rendu à Saint-Pierre pour y recevoir la seconde et la troisième adoration des cardinaux. Nous croyons que quelques détails sur cette cérémonie intéresseront nos lecteurs; nous donnerons un autre jour la description complète de la cérémonie du couronnement.

Disons d'abord un mot de la première adoration :

Lorsque, après les vérifications prescrites, le nom du Cardinal qui a réuni au moins les deux tiers des voix est proclamé dans le Sacré-Collège, le dernier Cardinal Diacre sonne la cloche (*il campanello*) : à ce signe le maître des cérémonies et le Secrétaire du Sacré-Collège entrent dans la chapelle, et immédiatement, le Cardinal-Doyen, premier évêque, le premier prêtre, le premier diacre et le Camerlingue s'avancent devant le Cardinal élu. Assistés du premier et d'un autre maître des cérémonies, du Sacriste et du Secrétaire, ils demandent son consentement à l'élection; le Cardinal-Doyen lui dit: *Acceptas ne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem?*

Aussitôt le consentement obtenu, tous les petits baldaquins placés sur les sièges occupés par les Cardinaux s'abaissent; celui du nouveau Pape reste seul, et les deux Cardinaux placés à ses côtés s'écartent par respect. Alors, le Cardinal-Doyen le prie de faire connaître le nom qu'il veut prendre. Jusqu'en 1009, les Papes conservaient leur nom de baptême; mais le Pape nommé cette année-là s'appela Pierre; il ne voulut pas porter le nom sacré donné par Jésus Christ au saint Apôtre; il prit celui de Sergius IV. Depuis, les Papes ont toujours pris un nouveau nom en montant au Saint-Siège. Ce nom prononcé, le premier maître des cérémonies, faisant fonctions de notaire du Saint-Siège, dresse du tout un acte authentique, en présence des Cardinaux, le signe, ainsi que le Sacriste, le Secrétaire du Sacré-Collège et l'autre Maître des cérémonies; et, dès que l'acte est dressé, le Pontife élu, accompagné des deux premiers diacres, s'avance vers l'autel, s'agenouille, et, après une courte prière, va derrière ce même autel, où ils sont préparés depuis le commencement du Conclave (1); recevoir des maîtres des cérémonies, qui le revêtent des vêtements du Souverain-Pontificat: les bas blancs, les souliers de velours rouge à la croix brodée d'or, la soutane blanche, la ceinture à glands d'or, le rochet de dentelles, la mosette rouge bordée d'hermine, la petite capote blanche et l'étole rouge.

Revenu à l'autel, après avoir donné au Sacré-Collège la première bénédiction apostolique, le Pontife prend place dans un riche fauteuil placé sur le marbre, et reçoit la première adoration de ses frères les Cardinaux. A genoux, ils baisent le pied et la main du Vicaire de Jésus-Christ, qui, les relevant, leur donne le double baiser de paix. Quelquefois le Pontife saisit ce moment pour annoncer aux Cardinaux les charges qu'il veut leur imposer. Léon XII, en embrassant le Cardinal della Somaglia, lui dit: Votre Éminence nous servira en qualité de Secrétaire-d'État.

Le Cardinal-Camerlingue passe au doigt du Pape l'anneau du Pêcheur, que Sa Sainteté confie ensuite au maître des cérémonies, chargé d'y faire graver le nom nouveau du successeur de saint Pierre.

Cependant, après avoir rendu l'obédience, le premier Cardinal-Diacre, immédiatement précédé d'un maître des cérémonies portant haut la croix papale, se dirige vers le grand balcon (*gran Loggia*) du Quirinal; fait démolir la cloison qui en fermait extérieurement l'ouverture, et, de sa voix la plus forte, annonce au peuple la création du nouveau Pape, par la formule consacrée: *Annuntio vobis gaudium magnum: Papam habemus eminentissimum ac reverendissimum Dominum Joannem-Mariam, Archiepiscopum Episcopum Imolanum, tituli SS. Petri et Marcellini presbyterum S. R. E. Cardinalem Mastai Ferretti qui sibi imposuit nomen Pius IX.* Je vous annonce une grande joie: nous avons un Pape, l'Éminentissime et Révérendissime seigneur Jean-Marie, Archevêque-Evêque d'Imola, du titre des saints Pierre et Marcellin, Mastai Ferretti, Cardinal-Prêtre de la sainte Église romaine, qui s'est donné ce nom: Pie IX.

Le peuple répond par des cris de joie, les troupes qui stationnent sur la place, par des décharges de mousqueterie, les tambours battent aux champs, les clairons éclatent, le canon du château Saint-Ange retentit, les cloches de toutes les églises font monter dans les cieux leurs chants d'allégresse: On a ouvert les portes du Conclave.

(1) On a soin d'y en mettre plusieurs de grandeur différente, pour que l'élu en trouve toujours qui aillent à sa taille.

Cependant le nouveau Pontife admet au baisement des pieds, le Major-dome, le Maréchal, les Conclavistes, les employés du Conclave, puis les prélats préposés à la garde des tours, et enfin ses parents, ses amis, les seigneurs romains, les membres du corps diplomatique, la foule des fidèles, qui se précipite pour le contempler.

Lorsque le Conclave avait lieu au Vatican, le nouveau Pontife se rendait à la chapelle Sixtine, pour y recevoir la seconde adoration, dès que les portes du Conclave étaient ouvertes. Depuis que l'élection se fait au Quirinal, le Pape n'est ordinairement conduit au palais de Saint-Pierre que le lendemain. Il en a été ainsi pour Pie VIII et Grégoire XVI; il en a été ainsi pour Pie IX. Le cortège est celui qu'on appelle noble ou semi-public, *treno nobile, o semi-publico*. Les Cardinaux, sauf deux que le Pape désigne et prend dans sa voiture, le précèdent à la chapelle Sixtine en équipage de gala; en cette occasion ils portent toujours, avec le rochet, la soutane et la cappa rouge, même en Carême ou en Avent.

Arrivés dans la petite salle des parements de paramenti, le Pape prend la mitre d'or et la chape d'argent, entre dans la chapelle, prie, s'assoit sur le coussin préparé au milieu de l'autel, où il reçoit la deuxième adoration des Cardinaux, qui baisent ses pieds, sa main, sous la frange de la chape, et reçoivent de lui le double baiser.

Le gouverneur de Rome présente son bâton de commandement à Sa Sainteté, qui le lui rend d'ordinaire; le gouverneur et le maréchal du Conclave, les autres officiers et les conclavistes sont admis au baisement des pieds.

Sa Sainteté, élevée sur la *sedia*, précédée de la croix et des chantes de la chapelle papale, qui chantent l'*Ecce sacerdos magnus*, entourée des gardes suisses, escortée de tous les prélats et dignitaires de sa maison et de la cour pontificale, est portée à la basilique, à travers la salle royale, et reçue par le Chapitre, sous le portique, au chant de l'antienne: *Tu es Petrus*. Le Saint-Père descend de la *sedia* devant l'autel du Saint-Sacrement, s'agenouille et prie. On le porte ensuite devant l'autel de la chaire de Saint-Pierre qui fait face au grand autel de la confession. Le Pape descend de nouveau, et de nouveau s'agenouille et prie. Puis, assis au milieu de cet autel, il reçoit la troisième adoration des Cardinaux, qui la rendent, la barrette à la main et le manteau traînant. Le Cardinal Doyen ayant, le premier, fait son obédience, entonne le *Te Deum*, que les chantes continuent jusqu'à ce que le Pape ait reçu l'adoration de tout le Sacré-Collège. Alors le cardinal entonne le *Pater noster*, le verset *Salvum fac servum tuum*, avec les versets ordinaires; le chœur répond, et le Pontife, sans mitre, assis sur l'autel, commence le verset: *Sit nomen domini benedictum*; puis, debout, la tête inclinée, il bénit solennellement, pour la première fois, le peuple dont les flots inondent la basilique.

Remonté sur la *sedia*, et avec le même cortège, il s'arrête dans la chapelle de la Pitié, la première à droite en entrant dans Saint-Pierre, et qui, les jours de solennité, sert au Pape de salle des parements ou de sacristie. Assisté des deux cardinaux premiers diacres, il quitte les vêtements pontificaux et rentre au Vatican, ou revient au Quirinal, si l'on est dans la saison pendant laquelle le Souverain-Pontife occupe cette résidence.

Dans la soirée, les Cardinaux rentrent dans leurs palais: toute la nuit et les deux suivantes, de magnifiques illuminations, d'immenses feux de joie éclairent les rues de Rome.

Le plus souvent, le Pape n'est couronné que huit jours après l'élection; et quoique, dès l'instant où il est élu, il ait, comme le dit Nicolas IV, la plénitude de l'autorité pontificale; d'après l'usage établi, il s'abstient de toute fonction jusqu'au jour de la consécration et du couronnement. Consacrant ses premiers moments à la nomination des dignitaires de l'Église romaine et des hauts fonctionnaires de l'État, et à la notification de son avènement, soit aux membres du Sacré-Collège qui n'ont pu prendre part au Conclave, soit aux diverses puissances, il se borne à donner des Brefs, sous l'anneau du Pêcheur, et n'expédie aucune affaire par Bulles, sous le sceau de plomb, à moins que des circonstances imprévues ne l'y obligent, et alors la Bulle, ainsi souscrite: *Datum a nostri suscepti Apostolatus officii, anno primo*, n'offre que l'image des Apôtres saint Pierre et saint Paul; le côté du sceau où, d'ordinaire, est gravé le nom du Pontife, demeurant nu et vide. *Univers.*

— On nous écrit de Rome, le 18 juin :

« Pie IX est de taille moyenne, ses traits sont pleins de noblesse, et il rappelle la grace de Pie VI. Le Sacré-Collège, après lui avoir donné 29 voix au scrutin et S a l'*accesso*, l'a proclamé à l'unanimité et par acclamation. Les Romains sont dans la joie. Les provinces éprouveront les mêmes ser-

de P A G I N A T I O N

timens. Elles connaissent leur nouveau souverain, et savent ce qu'elles doivent attendre d'un Pontife à qui déjà elles rendaient justice.

« Il est faux que l'Autriche ait donné l'exclusion au cardinal Gizzi, comme on le disait hier. Méfiez-vous en général des bruits qui iront jusqu'à vous, et qui parfois, même ici, semblent avoir une certaine consistance. On assure, il y a huit jours, que le Conclave serait très long, que jamais le Sacré-Collège n'avait été aussi divisé, que les cardinaux ne pouvaient s'entendre, et vous voyez qu'ils ont fait un Pape plus vite que nous ne faisons nos députés. Aucun ambassadeur n'a eu le tems de se faire accréditer auprès du Conclave et d'y faire connaître les instructions de son gouvernement. »

Univers.

### FUNÉRAILLES DE GRÉGOIRE XVI.

Ainsi que nous l'avons dit, le corps de Sa Sainteté Grégoire, XVI, après avoir été embaumé, a été exposé, le 2 juin, dans la chapelle de Sixte IV, au Vatican, et le 2 au soir, les entrailles et le cœur ont été portés à l'église de Saint-Vincent et Anastase à Trevi.

Le jeudi 4 juin, a eu lieu la première congrégation générale des Cardinaux. Elle s'est tenue, selon la coutume, dans la grande salle dite de *Paramenti*. Lecture a été donnée des constitutions apostoliques relatives au Conclave, que chaque cardinal individuellement a juré d'observer. Ensuite, l'un des maîtres des cérémonies a brisé, en présence du Sacré-Collège, l'*anneau du pêcheur*, que le cardinal camerlingue venait de lui remettre. On a brisé également le *sceau de plomb* de la chancellerie apostolique, remis, par le prélat qui en avait la garde, à S. E. le cardinal Lambruschini, premier des cardinaux évêques présents. Deux cassottes scellées, contenant les suppliques sur lesquelles il n'avait pas été statué à la mort du Pape, après avoir été déposées par le sous-doyen et le substitut de la secrétairerie des brefs, ont été confiées à la garde des clercs de la chambre chargés de ces deux emplois pendant la vacance.

Le gouverneur de Rome, Mgr. Marini, a été confirmé; le Sacré-Collège a ensuite désigné pour faire l'oraison funèbre de Grégoire XVI Mgr. Rosani, évêque d'Érète, président de l'académie pontificale des nobles ecclésiastiques, et pour le discours d'usage sur l'élection du nouveau Pape, Mgr. Luca Pacifici, secrétaire des lettres latines.

Les cardinaux Patrizi, et Fieschi ont été chargés de prendre toutes les mesures qu'exige la tenue du Conclave Quirinal.

À l'issue de cette première congrégation, les cardinaux sont passés dans la chapelle Sixtine, où est le corps de Sa Sainteté. Le clergé de Saint-Pierre s'y était rendu de son côté. Le doyen du chapitre fit l'absoute. Le corps, revêtu de tous les insignes de la dignité pontificale, fut transporté processionnellement dans la Basilique et déposé sur un riche catafalque, au milieu de la grande nef. Le patriarche d'Antioche, Mgr. Tanara, fit une nouvelle absoute après laquelle les cardinaux se retirèrent: le corps fut porté dans la chapelle du très-Saint-Sacrement, placé de manière à ce que le peuple pût, en s'approchant de la grille, baiser les pieds de l'auguste mort. Le concours du peuple a été immense.

Le 5 ont commencé les obsèques, qui durent neuf jours: *Esequie novendiali*. Un monument élevé dans la chapelle du cœur était environné de cierges allumés et entouré de gardes nobles. Le cardinal Macchi, sous-doyen du Sacré-Collège, a célébré la messe solennelle, après laquelle le célébrant a fait l'absoute. Le Sacré-Collège, la prélature, tous ceux qui ont rang en chapelle, y assistaient.

Les cardinaux ont ensuite tenu la seconde congrégation générale dans la salle capitulaire. On y a confirmé, selon l'usage, tous les magistrats et fonctionnaires de l'état ecclésiastique. On a donné audience aux conservateurs de Rome, et les cardinaux chargés de la construction du Conclave ont fait leur rapport sur l'état des travaux.

Dans la soirée, le cercueil de Pie VIII, de sainte mémoire, déposé, selon l'usage, près la porte du vestiaire des chœurs, a été transporté dans les souterrains du Vatican.

On a commencé dans toutes les églises de Rome, au milieu d'un grand concours de peuple, les prières pour le Pontife déceulé.

Dans la matinée du 6, la messe *novendiale* a été célébrée par le cardinal Lambruschini. Après la messe a été tenue la troisième congrégation générale, dans laquelle le R. P. Antoine de Saint-Jacques, général de la congrégation religieuse des Passionistes, a été nommé confesseur du Conclave. On a donné audience à l'ambassadeur d'Autriche, qui a fait au Sacré-Collège ses compliments de condoléance; le cardinal sous-doyen a répondu.

Le même jour, les cardinaux se sont réunis dans la sacristie de Saint-Pierre pour la sépulture du Saint-Père. Le clergé de la Basilique, précédé de la croix, se rendit à la chapelle où était le corps, qui, accompagné du clergé, des gardes nobles, des suisses et des chœurs, chantant le *Miserere*, fut porté par les chapelains de la Basilique dans la chapelle du cœur, dont les portes furent fermées. Les cardinaux ayant été prévenus, s'y rendirent aussitôt avec Mgr. Pallavicino, majordome et préfet des sacrés palais apostoliques, et Mgr. Medici Ottajano, maître de chambre. Après le chant de l'hymne *In Paradisum*, etc., Mgr. Tanara, patriarche d'Antioche et chanoine de la Basilique, vêtu pontificalement, en pluvial et mitre, bénit le cercueil de cyprès, avec l'oraison spéciale, l'aspergea d'eau bénite et l'encensa. Les chœurs entonnèrent l'antienne *In grediar*, puis le psaume *Quemadmodum de-*

*siderat*, etc., après lequel on répéta l'antienne. Des ornemens rouges lamés d'or, bordés de soie cramoisie à franges d'or, placèrent dans la bière le corps, vêtu d'une soutane blanche, de l'aube, des dalmatiques et des autres ornemens pontificaux, y compris la chasuble rouge, le pallium, le fanon, l'anneau, les sandales rouges et la mitre.

Le majordome couvrit le visage d'un voile blanc et de même, le maître de chambre, les mains. Le majordome plaça aux pieds du corps une bourse de velours cramoisi contenant trois autres bourses, dans l'une desquelles étaient les médailles d'or, dans l'autre celles d'argent, dans la troisième celles de bronze, ayant d'un côté l'effigie du Pontife déceulé, et au revers les actes les plus glorieux de son règne et de son Pontificat. On ferma la bière après y avoir déposé un parchemin où sont enregistrés les faits mémorables du pontificat de Grégoire XVI, et il en fut dressé acte authentique.

Cela fait, les cardinaux remirent la bière aux chanoines. Elle fut ensuite placée dans une autre bière en plomb, aux armes du Pontife, avec une inscription indiquant son nom, la date de sa naissance, de son élévation au pontificat et de sa mort. Le cardinal camerlingue, le cardinal archiprêtre, le majordome et le chapitre la scellèrent de leurs sceaux. On mit ensuite cette seconde bière dans une troisième bière en bois, que l'on porta à la place qu'occupait encore la veille le cercueil de Pie VIII.

Le dimanche 7, troisième jour des *novendiali*, le cardinal Ostini a célébré la messe solennelle en présence du Sacré-Collège, de la Prélature, etc. Les cardinaux ont tenu la quatrième congrégation générale et ont choisi les deux médecins et le chirurgien du Conclave. Le lieutenant-général du magistère de l'ordre de Malte a harangué le Sacré-Collège; le sous-doyen a répondu.

Le 8, quatrième jour des *novendiali*, le cardinal Castracane a célébré la messe, après laquelle les cardinaux ont tenu la cinquième congrégation générale. Les envoyés extraordinaires du roi des Pays-Bas, du roi de Sardaigne et du roi de Bavière ont été reçus par le Sacré-Collège; le sous-doyen a répondu.

—Le Sacré-Collège a nommé Mgr. Savelli pro-légat des quatre légations de Bologne, de Ferrare, de Ravenne et de Forli, et Mgr. Lucciarli, pro-légat d'Urbino et de Pesaro.

L'ordination des quatre-tems a été faite à Saint-Jean-de-Latran par Mgr. Canali, patriarche de Constantinople, vice-gérant de Rome.

Les cardinaux Serra-Cassano, archevêque de Capoue, Sixto Riario-Sforza, archevêque de Naples; Clarelli Paracciani, évêque de Montefiascone et Corneto, Piccolomini et Giacchi ont arrivés à Rome. Le cardinal Micara, doyen du Sacré-Collège, est malade.

Suite et fin au prochain numéro.

### DE LA RÉVOLUTION DE BERNE.

On se préoccupe beaucoup, et avec raison, de l'avenir que la révolution qui vient de s'accomplir à Berne prépare à ce canton, et par contre coup, à la Confédération, dont, au 1er janvier prochain, il fera le *vorort*. On a vu qu'une majorité des deux tiers, obéissant à l'impulsion radicale, a sanctionné de son vote la violation du principe fondamental de la Constitution, qui, reconnaissant, en droit, la souveraineté populaire, en avait délégué l'exercice *absolu et perpétuel* au Grand-Conseil. En vertu de ce principe, Berne était une république rigoureusement démocratique et représentative. Par suite du recours aux assemblées primaires qui vient d'être consacré *par la fait*, et qui ne peut manquer de passer dans la constitution nouvelle, la république Bernoise sera transformée en une *démocratie pure*.

La révolution de 1832 avait porté à la tête du gouvernement de Berne l'avoyer Neuhauss, sorti des rangs du bas commerce, et qui n'avait aucun autre antécédent politique que celui d'agitateur populaire. Parvenu au comble des honneurs républicains, il n'hésita pas, comme il arrive d'ordinaire aux hommes de son école, à embrasser le système du despotisme le plus flagrant qui se puisse imaginer. Il comprenait que c'était le seul moyen d'intimider ses envieux et de grouper autour de lui une clientèle soumise et qui mettrait en sa seule hardiesse son unique espérance. Chef du conseil exécutif, il commença par conférer les emplois à ses créatures, qui, à raison même de l'influence que ces emplois leur procuraient sur les classes inférieures, et au moyen de la protection de l'avoyer, parvinrent facilement au Grand-Conseil et en occupèrent presque tous les sièges. M. Neuhauss, sûr de la majorité, eût soin de faire nommer au Petit-Conseil des hommes dépourvus de tout talent et de tout caractère, qui le regarderaient comme leur boussole et marcheraient toujours sous son étendard. Cette tactique n'est pas nouvelle; elle est celle de tous les usurpateurs du pouvoir dans les républiques. Mais à Berne, le scandale monta au point qu'un jour on vit le Petit-Conseil tout entier retirer ses votes, présumés d'abord conformes aux intentions de son président, et voter en sens contraire lorsque la volonté de M. Neuhauss fut bien connue.

M. Neuhauss marchait drapeau déployé dans les voies radicales, tant pour l'administration particulière de son canton, que pour la direction des affaires fédérales, qui, en 1841, était en ses mains. Ce fut à cette époque qu'il encouragea ses vassaux d'Argovie à courir sus aux monastères; et lorsque le peuple catholique des environs de Muri protestait en masse contre la brutale expulsion des religieux de cette belle abbaye, M. Neuhauss osa, de son propre chef, envoyer sur les lieux des troupes avec de l'artillerie, qui dispersa les catholiques à coups de canon. Il osa même se dispenser de donner suite à deux *conclusums* successifs de la Diète, qui déclaraient les

confiscations argoviennes contraires au pacte, *conclusum*, dont l'exécution lui était imposée en sa qualité de président du Directoire fédéral. Plus tard, il déclina les corps francs sur Lucerne, dans l'intention bien connue de parvenir à la révision du pacte, et, par elle, à un gouvernement *unilaire* dont il serait le chef ou plutôt le tyran. Les journées de Lucerne brisèrent ce tissu de trahisons, et, pour la première fois, le despote radical trembla sur son siège.

Depuis ce moment, tout changea de face à Berne. Sous l'influence des frayeurs de M. Neuhaus, les conseils de la république reculèrent avec lui dans la voie où il les avait entraînés. Ils entrèrent en composition avec Lucerne, et au lieu de réclamer leurs prisonniers les armes à la main, comme le voulaient les chefs et les instigateurs des corps francs, ils les rachetèrent humblement à prix d'argent, et, par un décret du Grand-Conseil, les fonctionnaires qui avaient pris part à l'expédition furent suspendus, quelques uns même destitués de leurs emplois. Cette réaction parut à la faction ce qu'elle était en effet, une félonie politique qui pouvait perdre la cause. Aussi, dès ce moment, la guerre fut déclarée à cette espèce de juste-milieu entre la légalité et la violence; tout ce qui, depuis, s'en est suivi, et tout ce qui doit s'ensuivre encore n'est que le triomphe du radicalisme le plus effréné contre le radicalisme timide et modéré.

Avant d'aller plus loin, nous devons constater, non pas l'action, mais la présence d'un troisième parti.

Il existe à Berne une aristocratie que, par suite de vieilles habitudes, on appelle le patriciat, mot sous lequel n'est plus entendue que la classe des possédans et de ceux qui portent des noms devenus célèbres dans les annales de la république. Cette aristocratie est riche et jouit d'une assez grande influence; nous croyons même que si elle l'avait voulu, il lui eût été possible, facile peut-être, dans les circonstances présentes, de conjurer l'orage populaire qui vient d'éclater sur le Gouvernement. Mais elle est restée spectatrice, impassible entre deux partis, dont l'un est plus redouté d'elle, et l'autre lui est plus odieux. Elle n'a point voulu se mêler d'un débat dont le dernier résultat devait sortir de l'arme populaire, parce qu'elle regardait comme une souillure tout contact avec l'une comme avec l'autre de ces deux factions, et que, d'ailleurs, il est plus profitable à un tiers parti de laisser ses adversaires s'user et s'affaiblir dans des luttes incertaines que de s'en mêler avant le tems. Les propriétaires bernois s'abstinrent donc de paraître aux assemblées primaires, et ils usèrent de leur influence pour en détourner tous ceux qui, sous un rapport quelconque, pouvaient dépendre d'eux, réservant leurs forces pour un autre tems. C'est ce que prouve une déclaration insérée dans un journal bernois, par M. de Steigner de Kirchdorff, ancien colonel de dragons, et c'est ce qui est aujourd'hui bien constaté par le total des votes émis dans les assemblées communales sur la question de savoir à qui sera confiée la révision, c'est à dire l'abrogation de la loi constitutionnelle. Berne compte dans sa population environ 70,000 citoyens aptes à voter, et cependant 37,000 à peu près sont seuls disposés de leurs votes. Cette neutralité de la grande propriété et des capitalistes constitue-t-elle un système absolu et répondra-t-elle aux espérances que l'on s'en fait? C'est là une question à laquelle le tems seul peut répondre, mais pour le moment elle doit produire un résultat qu'il peut être bon de signaler.

Une situation telle que celle que nous venons de dépeindre est chose grave dans une république, où le concours des volontés du très grand nombre est le principal élément de la force gouvernementale. Les forces inertes y deviennent un grave embarras; elles s'attachent au char du Gouvernement comme la neige ou la boue aux pieds du voyageur, en sorte que la marche est non-seulement ralentie, mais que souvent elle devient incertaine, parce qu'elle manque d'énergie. Nous savons bien que la faction des corps francs ne reculerait pas devant l'emploi des moyens les plus extrêmes; mais nous ne savons pas de même quelles sont les ressources qu'elle pourrait mettre en usage pour familiariser le peuple bernois, si naturellement loyal et probe, avec les odieux projets qu'elle nourrit ouvertement.

Cette situation des choses nous porte à prévoir, de la part de la faction radicale, des tentatives de terrorisme qui, si elles venaient à réussir, s'étendraient bientôt à la Suisse entière, mais qui, suivant nos prévisions, viendraient encore une fois se briser contre la fermeté de la ligue catholique. De plus, ces tentatives seraient sans doute contrariées par la résistance passive des gens de bien de la ville et du canton, qui ne manqueraient pas de s'entendre secrètement avec les cantons armés pour le maintien du pacte, et ce sera là le plus salutaire des résultats que doit produire cette lutte. Le préjugé protestant s'affaiblira et finira par se taire devant le besoin d'une entente commune, et cet effet sera plus durable que les circonstances qui l'auront produit. Là se trouve le principal élément de la reconstitution fédérale; mais il paraît difficile de supposer qu'il puisse être atteint sans de nouveaux et sanglants conflits.

Pour le moment, le gouvernement radical qui va peser sur Berne et former une ligue compacte avec Solothurn, Argovie et Valais, aura besoin, avant de songer à allumer la guerre civile, de travailler à se consolider. Un pouvoir suprême, né d'une révolution, basé sur des combinaisons toutes nouvelles et qui trouve devant et autour de lui le mécontentement et l'opposition de toute la propriété territoriale, ne peut que lentement s'asseoir et s'organiser. Les travaux de la Constituante, la convocation des assemblées communales pour leur donner ou leur refuser leur sanction, la composition d'un nouveau pouvoir législatif et la délégation d'un nouveau pouvoir exécutif, la destitution successive des fonctionnaires attachés à l'ancien gouver-

nement et leur remplacement par des individus dévoués à celui qu'on va fonder, toutes ces opérations prendront un tems assez considérable, de sorte que viendra l'époque de la réunion de la Diète avant que la faction ait pu rien entreprendre de sérieux. Mais, actuellement déjà, il se prépare pour cette époque une crise dont le développement ne se fera pas attendre. Il est d'abord à présumer que la ligue catholique refusera à la nouvelle constitution de Berne la garantie fédérale (1). Et si l'on considère que le vote de Saint-Gall, qui, comme on sait, ne parvient pas sur les questions de cette espèce à formuler des instructions à sa députation en Diète; que Neuchâtel, et peut-être aussi Genève, ne se pressent pas de reconnaître le nouvel état de choses; que les votes de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et d'Appenzell, Rhode, intérieures ou extérieures, s'accordent toujours sur ces sortes de points, on verra qu'il ne devra rester à Berne que dix votes, c'est à dire que la question de la garantie de sa Constitution tombera en minorité. Ce résultat, au moins vraisemblable, pourra motiver une scission fédérale dont les efforts ne sauraient être calculés; mais qui deviendrait un puissant appui pour la résistance du parti réactif à Berne.

N'oublions pas que la ligue catholique a récemment adressé une circulaire à tous les cantons, dans laquelle elle leur annonce sa ferme résolution de reproduire en Diète la demande de restitution, *in integrum*, des monastères d'Argovie. Plus qu'à jamais, la lutte sera acharnée sur ce sujet, et peut-être, en vertu de la combinaison que nous avons signalée, la majorité tombera-t-elle du côté des cantons réclamans. En tous cas, la question ne pourrait que rester indécidée, et il n'est pas moins certain que, lors même (cas à peu près impossible) où elle viendrait à se décider contre la ligue catholique, celle-ci n'en maintiendrait pas moins son droit, parce qu'il ressort d'un article formel du pacte, et qu'il ne peut pas appartenir à une assemblée qui ne siège qu'en vertu du pacte de le mettre à néant, en annulant arbitrairement une de ses plus importantes stipulations. La Diète verra donc grossir le nuage qui menace la paix publique en Suisse; mais il est incontestable que si la faction radicale essaie de l'épée pour trancher le nœud gordien, qu'aucune main ne peut plus délier, elle trouvera en face d'elle une concorde et une énergie dont elle a déjà appris à connaître la puissance.

Or, sans Berne, aucune prise d'arme n'aurait de chances de succès, et un nouvel échec perdrait, pour longtems au moins, la cause radicale en Suisse. Simple canton en ce moment, Berne n'a pas d'ailleurs en main la qualité qu'il lui faudrait pour donner à une guerre civile, entreprise sous ses enseignes, le caractère fédéral. Aucun officier de l'état-major fédéral ne pourrait y prendre part sous son uniforme; la troupe elle-même ne pourrait porter le brassard fédéral, de sorte qu'une pareille guerre aurait le caractère odieux d'une guerre civile entre cantons. Tout autre sera la position lorsque Berne se trouvera canton-directeur, de sorte que nous nous croyons fondés à dire, qu'en tout cas, le radicalisme suisse attendra l'année 1847, où la direction des affaires fédérales passera aux mains de Berne. Bien des circonstances, toutefois, pourront d'ici là précipiter un éclat; mais aussi, d'autre part, que d'embarras pourront survenir et neutraliser la puissance du gouvernement qui va surgir de la révolution bernoise.

S'abandonner à la colère, c'est souvent venger sur soi la faute d'un autre.  
SWIFT.

## BULLETIN.

*Notre-Dame du Mont Carmel.*—Apparence des récoltes.—Accidens par la boisson.—Orage de grêle.—Nominatian de M. Caspary.—Meurtre.—Chambre des communes, sur le bill de l'affranchissement des Catholiques.—Garrison d'Oporto.—Nicolas et la situation de l'Eglise de Russie.

— La fête de Notre-Dame du Mont Carmel ou la Confrérie du Scapulaire, a été fêtée le 16 juillet dans un grand nombre de paroisses avec une solennité qui attire les fidèles des endroits les plus éloignés. Tous nos bons habitans se revêtent de l'habit de la Ste. Vierge. Sous cet habit béni, ils ont plus de confiance envers cette mère tendre qui les revêt elle-même de ses livrées, et les prend d'une manière toute spéciale sous sa protection. "Marie est la mère de Dieu, la mère de J.-C., mais elle est aussi ma mère, dit celui qui reçoit ce saint habit; elle m'adopte aujourd'hui d'une manière toute spéciale pour être son enfant; mais un enfant ne doit point faire déshonneur à sa mère!" Cette dévotion n'est donc point une superstition, comme quelques uns seraient encore portés à le croire, sans parler ici de nos frères séparés. Tout ce qui tend à régler les mœurs et à détruire le vice, ne doit pas être regardé indifféremment. Combien de personnes qui près de commettre une action injuste ou criminelle se sont arrêtées en pensant simplement au Scapulaire qu'elles portaient sur elles. La religion et les bonnes mœurs ne désertent point notre heureux pays tant que nous nous tiendrons sous l'égide de

(1) Rien n'est plus étrange que cette formalité, qui n'oblige la Confédération à rien, et qui est en contradiction formelle avec le principe de la souveraineté du peuple, base première de toutes les constitutions cantonales.

celle qui est formidable aux démons, et qui d'un seul de ses regards renverse tous leur mauvais dessein.

— Nous avons eu occasion dans notre voyage de remarquer ce que promet la récolte dans plusieurs paroisses. Jusqu'à présent les apparences ont été des plus belles, mais la mouche n'est pas encore morte; et elle fait craindre par les ravages qu'elle commence déjà à exercer, que la moisson de blé ne soit encore bien médiocre cette année. Le blé de la mer Noire qui a été semé de bonne heure n'en est pas plus exempt que l'autre. Ce qui fait voir qu'il est important de ne semer le blé que le plus tard possible, pour que la mouche soit passée avant que l'épi ne soit formé. Dans plusieurs paroisses on avait recours aux remèdes qu'offre la religion dans les tems de calamité. La foi vive de nos habitans reconnaît en ces momens, que le Père commun de tous les hommes ne châtie ses enfans que parce qu'ils l'ont oublié; ils s'humilient dans la poussière, et Celui qui fait pousser les moissons, et qui nourrit les plus petits oiseaux se laisse toucher à leurs supplications; s'il ne leur accorde pas l'abondance dont ils ont si souvent abusé, il leur donne au moins le nécessaire, ou le pain quotidien qu'ils demandent tous les jours dans leurs prières. Enfin il paraît décidé que le fléau qui détruit nos moissons depuis tant d'années n'a pas encore disparu; sans ce malheureux insecte la récolte de cette année serait probablement une des plus abondantes qu'on ait eues depuis bien longtems. On trouve des champs de blés dont les épis gros et bien nourris paraissent se toucher, et ondoient mollement au gré du vent. On avait craint pour les pois à cause des fréquentes ondées; mais en général ils sont très beaux; leur verdure mêlée de fleurs et de belles cosses promet que cette denrée ne manquera pas. Les avoines semées de bonne heure sont les plus belles; celles qui ont été semées tard ne promettent pas beaucoup; elles sont claires, et n'auront probablement pas le tems de murir. Les orges sont belles, en pleine maturité, et invitent le moissonneur à les recueillir. Quand aux patates nous ne savons trop qu'en dire; dans plusieurs endroits on se plaint déjà de la maladie; cependant nous n'avons rien vu qui pût nous faire croire à ces plaintes; au contraire les champs de patates nous ont paru bien beaux, et dans plusieurs campagnes on mange les patates d'avance depuis le commencement du mois. On a observé jusqu'à présent que les patates d'avance n'étaient point attaquées de la maladie, ce qui ferait croire que cette maladie est occasionnée par les bruines et les froids d'automne qui à pareille saison font brumer les pois. On a enseigné sur quelques journaux qu'on devait faucher les patates quand on s'apercevait que les feuilles étaient attaquées. Nous croyons qu'une fois que les tiges sont rasées ou coupées à la faux, alors les patates cessent de croître. Ce remède ne serait donc bon que pour les patates qui étant parvenues à leur grosseur, n'auraient plus qu'à murir. Nous pensons qu'alors le fauchage ne leur ferait point de tort, et que quoique rasées, elles peuvent bien murir en terre; mais faucher les patates qui sont encore jeunes et avant qu'elles ne soient parvenues à une certaine grosseur, ce serait exposer sans aucun doute à perdre toute sa récolte. Les soins sont commencés en plusieurs endroits; mais les grandes sécheresses qui ont eu lieu de bonne heure au commencement du printemps n'ont pas permis à ses racines de s'étendre; aussi ils sont clairs et courts, et la récolte en sera bien médiocre.

— Les accidens occasionnés par la boisson continuent toujours. Un nommé Germain Toulouse de la paroisse de St. François de la Beauce, est mort subitement en revenant de la ville chez lui, dans un état d'ivresse complète. L'excès de la boisson à laquelle il était livré depuis longtems l'avait rendu un objet d'horreur à ceux qui le voyaient.

Le 27 juin, un maître de musique et de danse du nom de C. J. W. Wilson, ayant bu pendant deux jours dans un hôtel à Prescott, il se leva dans la nuit, et ayant trouvé une bouteille d'alcool saturé de mercure, trompé par l'odeur, il en but plusieurs gorgées. Les médecins n'ont pu arriver à tems pour détruire l'effet du poison; il est mort après une violente agonie de deux jours.

— Jeudi dernier, le 16 juillet, un orage de grêle a passé dans une concosion du St. Esprit, appelée le *Petit rang*; les grêlons étaient de la grosseur d'un pois et en un instant la tave en a été blanchie. Cependant, il ne paraît pas que cette grêle ait causé un dommage considérable.

— C. C. Casgrain, écrivain, de la Rivière Ouelle, a été nommé second commissaire des travaux publics. Cette nomination plaît généralement à tous, mais surtout au district de Québec.

— On rapporte qu'un nommé Schoolcraft, a été tué près du Sault Ste. Marie, par un nommé Tanner, marié à une sauvagesse; on ne sait ce qui a donné lieu à cet assassin de commettre une action si barbare.

— La Chambre des Communes, dans sa séance du 24 juin, a rejeté, en comité, le bill abrégéant les lois qui mettent obstacle à l'entier affranchissement des catholiques et des ordres religieux en Angleterre. Ce bill, rédigé par l'éminent jurisconsulte M. Anstey, avait été présenté et défendu par M. Watson. Sir Robert Inglis a vivement combattu le bill, et a présenté un amendement dont l'adoption entraînait son abandon. Sir James Graham s'est joint à cet ardent champion de l'anglicanisme pour repousser la mesure, qui a vainement été défendue par M. Watson et M. Wise. La division a donné 120 voix contre 82; c'est une majorité de 38 voix contre le bill.

Nous ne saurions trop louer MM. Anstey et Watson de leurs louables efforts pour faire triompher cette importante mesure; ces efforts ne seront pas perdus, quoiqu'ils n'aient pas eu immédiatement un résultat satisfaisant. Les idées de liberté religieuse développées à l'occasion de ce bill, dans la Chambre des Communes, ont trouvé de nombreux partisans et seroient de nouveaux adeptes. Avec un peu de persévérance, les catholiques obtiendront dans la session prochaine ce qu'ils n'ont pu avoir dans celle-ci. Le bill sera certainement présenté de nouveau, et il est permis d'augurer que ce sera avec succès.

— Un journal de Madrid, *El Clamor publico*, annonce qu'un courrier extraordinaire aurait apporté le 21, dans cette capitale, la nouvelle que la garnison d'Oporto s'étant déclarée le 18 contre le mouvement révolutionnaire opéré en Portugal, aurait été attaquée dans ses casernes par le peuple.

La lutte se serait terminée par le triomphe des anti-cabralistes, mais il y aurait eu de part et d'autre bien du sang répandu.

— La *Gazette d'Ausbourg* publie beaucoup de nouvelles, mais ces nouvelles ne sont pas toujours sûres; aussi ne garantissons nous nullement l'exactitude de celles qui suivent, et qu'elle donne comme lui étant adressées des frontières de Russie, le 15 juin.

« Nous apprenons d'une source certaine que la commission nommée par l'empereur Nicolas pour examiner la situation de l'Eglise catholique en Russie et la valeur des griefs du Saint-Siège, a terminé ses travaux. Son opinion est très favorable, dit-on, aux intérêts de l'Eglise catholique; et elle allait être portée à la connaissance du public lorsque, à la nouvelle de la mort du pape Grégoire XVI, l'Empereur ordonna qu'avant de rien faire on attendît la nomination du nouveau Souverain-Pontife. Le caractère et les tendances du nouveau Souverain-Pontife influeront sans doute sur la forme définitive des modifications que le gouvernement russe se propose d'adopter par rapport au culte catholique.

« Le général comte Worbna, qui avait accompagné l'impératrice de Russie jusqu'à la frontière russe, paraît avoir été chargé par la cour d'Autriche d'une mission politique auprès de l'empereur Nicolas; on en juge par deux assez longues audiences qu'il a eues de l'autocrate; tout porte à croire que jamais les rapports entre la Russie et l'Autriche n'ont été plus intimes que dans ce moment-ci, en dépit de tous les bruits répandus sur leur interruption. Le mouvement slave et l'état des esprits dans le centre de l'Europe et de l'Italie doivent d'ailleurs être pour ces deux cabinets un motif et une occasion de s'entendre. »

— Des circonstances particulières ont fait retrancher les examens, au collège de Chambly. On a cependant distribué les prix, aux élèves des trois classes de l'Institut des Frères de St. Croix, qui occupent cet établissement. . . . Nous commencerons dans le prochain numéro à publier la circulaire de M. le Surintendant des écoles.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Ce matin, à 7 heures, a eu lieu en l'église des Dames Religieuses Ursulines des Trois-Rivières, la prise du voile noir par demoiselle Adèle Bureau, seconde fille de M. Jacques Bureau de cette ville; sous le nom de Mère St. Henri. La fermeté avec laquelle cette jeune demoiselle a prononcé les vœux religieux qui la séparent pour toujours du commerce d'un monde extérieur a produit une vive sensation d'attendrissement sur l'esprit de ceux qui assistaient à cette touchante cérémonie. Messire Cooke, Vic. Gén. officiait en cette occasion.

Trois-Rivières, le 17 juil. 1846.

Minerve.

— Mgr. Pevègne de Sidymé est parti hier au soir, pour les Ilets de Jérémie, accompagné de M. le curé de Québec et de deux autres prêtres. Il

va rencontrer à ce poste les sauvages montagnais, qui doivent tous y être réunis, vers le 20 du courant, pour recevoir le sacrement de confirmation. Les RR. PP. Durocher et Garin, leurs missionnaires, ont travaillé depuis l'ouverture de la navigation à les préparer à cette faveur. *Canadien.*

ROME.

— Mgr. l'archevêque de Nicée, nonce, apostolique, a remis au Roi, en audience particulière, les lettres par lesquelles Sa Sainteté le pape Pie IX notifie à Sa Majesté son avènement au Saint-Siège apostolique.

— Lorsque le cardinal Falconieri vint, dit le *Sicéle*, baiser les pieds de Sa Sainteté, le Pape lui dit : « Votre frère est en exil pour cause politique, il peut revenir. »

*Correspondance particulière de l'Univers.*

Rome, le 20<sup>e</sup> juin 1846.

Le choix du nouveau Pape a été, je vous l'ai déjà dit, accueilli partout avec la plus grande satisfaction. Tout le monde ici est dans la joie, sauf le corps diplomatique, tout ébahi encore d'une célérité qui tient peu de compte de certaines prétentions. Je vous dois maintenant un compte exact des opérations du Conclave. Voici ce qui a eu lieu. Il y a eu en tout quatre scrutins, suivis chacun d'un *accesso*. Dans le premier scrutin et l'*accesso* de lundi matin, 15 juin, le cardinal Lambruschini a obtenu quinze voix, et le cardinal Mastai treize. Dans le second scrutin, toujours avec l'*accesso* de lundi soir, le cardinal Lambruschini eut treize voix, et le cardinal Mastai dix-sept. Dans le troisième, de mardi matin, le cardinal Lambruschini eut seulement onze voix, et le cardinal Mastai vingt-sept. Au quatrième et dernier scrutin, de mardi soir, le cardinal Lambruschini n'eut plus que dix voix, et le cardinal Mastai, qui en avait eu déjà vingt-huit au scrutin, en eut encore huit à l'*accesso*, ce qui, en tout, faisait trente-six voix, c'est-à-dire deux de plus qu'il ne fallait pour l'élection. Après le dépouillement des votes, tout le Sacré-Collège a confirmé l'élection par *acclamation*. S. Em. le cardinal Mastai, aujourd'hui Pie IX, n'a donc eu qu'un seul concurrent dans le Conclave. Aucun autre membre du Sacré-Collège n'a obtenu plus de cinq ou six voix. Dès le second scrutin il fut facile de prévoir le triomphe du cardinal Mastai. Le cardinal Gizzi n'a eu qu'une ou deux voix. Je ne sais encore qui sera nommé secrétaire d'Etat. *Univers.*

*Univers.*

— On nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Rome :

« Un nouveau Pape a été élu hier, 16 juin, deux jours seulement après l'ouverture du Conclave. C'est le cardinal Mastai-Ferretti. Il a pris le nom de Pie IX, en mémoire du vénérable pontife qu'il avait été appelé à remplacer sur le siège d'Imola. Pie IX a cinquante-quatre ans : il a été militaire en France, dans les gardes d'honneur de Napoléon. A la Restauration, il revint à Rome, et comme il appartient à une famille distinguée de sa province, il demanda à entrer dans la garde noble du Souverain Pontife. L'état de sa santé fit rejeter sa demande. Une guérison inspurée le détermina peu de temps après à embrasser l'état ecclésiastique :

« Après s'être fait remarquer à Rome pendant plusieurs années par sa piété, son zèle et des vertus peu communes, il fut nommé par Léon XII au siège de Spolète, puis récemment créé cardinal évêque d'Imola par son vénérable prédécesseur Grégoire XVI. C'est un pape d'un caractère prudent et modéré, qui fait concevoir les plus belles espérances. Cette élection fait le plus grand honneur au Sacré-Collège, parce qu'évidemment, pour une grande partie des cardinaux, il y a dans ce choix un acte positif de désintéressement personnel (si l'on peut s'exprimer ainsi, quand on parle d'une semblable charge).

« La manière dont Pie IX a accepté ce pontificat est extrêmement touchante. Il le fit en versant des larmes ; dans un instant même son émotion fut si vive qu'il retomba sur son siège, et le cardinal qui l'interpellait, selon la formule, dut s'arrêter un moment pour le laisser se remettre. Une circonstance tout enfantine fut remarquée depuis avec une sorte de joie spirituelle. Peu de temps avant l'élection, un de ces pigeons sauvages qui nichent, comme vous le savez, dans les grands édifices de Rome, s'introduisit dans une salle voisine du Conclave et y voltigea pendant longtems. Cette image touchante de l'assistance du Saint-Esprit causa chez tous ceux qui la virent une certaine impression. Je le tiens de l'un d'eux.

« Aujourd'hui le Pape a traversé les rues de Rome au milieu d'un peuple admirablement disposé. Pie IX est un homme d'une belle figure et d'une taille imposante. L'affabilité qu'il possède à un degré remarquable tempère d'une façon pleine de charité la noblesse de ses manières.

« L'aspect de Rome, aujourd'hui, comparé au deuil d'il y a quelques jours, me semblait une superbe image de l'Eglise, abattue un instant en apparence, et se levant aussitôt plus glorieuse. » *Univers.*

FRANCE.

— Nous lisions dans la *Gazette de Lyon* :

« Mgr. le cardinal-archevêque est parti ce matin, 16 juin, par un des bateaux à vapeur du Rhône, accompagné de ses deux conclavistes, l'abbé de Serres, son neveu, chanoine de la primatiale, et M. Martin de Noirlicu, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris, et chanoine d'honneur de Lyon. M. l'abbé Tamain, son secrétaire, accompagné aussi le prélat, qui se rend à Marseille, où un paquebot à vapeur a été, dit-on, mis par le gouvernement à la disposition des cardinaux français se rendant au conclave.

« Dimanche dernier, Mgr. de Bonald a lu lui-même, à la grand'messe, dans la chaire de l'église de Saint-Jean, son mandement à l'occasion de la mort de Grégoire XVI et des prières pour le Saint-Siège vacant. S. E. a accompagné cette lecture de ses adieux à son troupeau et d'instantes invitations

adressées aux fidèles pour qu'ils appellent par leurs prières la prompte élection d'un pape rempli de l'esprit de Dieu et de la force d'en haut, soit comme chef de l'Eglise, soit comme souverain des Etats pontificaux. »

— On lit dans la *Gazette du Midi*, sous la date de Marseille, 23 juin :

« Le paquebot-poste de l'Etat, le *Léonidas*, a reçu hier parmi ses nombreux passagers deux princes de l'Eglise : le cardinal belge, Mgr. Engelbert Stercx, archevêque de Malines, arrivé le matin dans notre ville, s'est embarqué à quatre heures du soir avec Mgr. le cardinal de Bonald et les ecclésiastiques qui devaient servir de conclavistes aux deux prélats. La nouvelle inattendue que l'un et l'autre ont reçue à Marseille de l'élection de Pie IX n'a pas suspendu leur voyage. Leurs Eminences pourront encore assister sans doute aux fêtes du couronnement, et feront du moins acte d'obédience aux mains du nouveau Pape.

« On nous raconte que le cardinal belge a appris de la manière la plus curieuse l'élection à laquelle il allait porter son vote. Dès son arrivée à l'hôtel d'Orient, il s'était empressé de demander l'église la plus voisine, et s'était rendu à Saint-Charles pour y dire sa messe, lorsqu'entendant parler d'un *Te Deum* qui allait être chanté à la cathédrale, il a voulu connaître l'objet de cette fête qu'il supposait purement local, et, à sa grande surprise, il a su qu'il ne s'agissait rien moins que de l'heureux événement du 16 juin.

— La *Gazette du Berry* annonce que Mgr. l'archevêque de Bourges est gravement indisposé depuis quelques jours, et ne peut quitter son appartement.

« Il n'est pas sans intérêt de constater, pour l'instruction de certaines feuilles parisiennes qui ont prétendu, tout en parlant beaucoup, que la mort du Souverain-Pontife et l'élection de son successeur sont des faits indifférens, que les feuilles protestantes d'Angleterre ne partagent pas cette opinion, car elles se sont occupées avec une attention toute particulière des détails relatifs à la mort et à l'élection du chef de la chrétienté.

« Il y a peu d'années, cet événement n'eût pas ému les protestans d'Angleterre beaucoup plus que nos démocrates harmoniens ; mais les circonstances ont changé. Le mouvement religieux de ce pays, les progrès du catholicisme sont venus prouver que la foi romaine a encore la validité et la force qu'on perdus depuis longtems les sectes, même nationales, échappées de son sein. Le choix du Souverain-Pontife intéresse d'autant plus vivement l'Angleterre que les hommes d'Etat et l'opinion publique désirent voir renouer entre le Vatican et la cour de Londres des relations diplomatiques interrompues depuis la Réforme.

Le *Times* consacre un long article au nouveau successeur de saint Pierre, et il constate que le Conclave a déjoué par la promptitude de son choix l'activité des intrigues de la diplomatie étrangère. Puis, rendant hommage au caractère de Pie IX, le *Times* s'exprime ainsi :

« Pie IX a passé avec distinction par les divers degrés de la hiérarchie romaine ; il a su gagner la considération de tous ceux qui se sont trouvés près de lui. Romain d'origine et membre d'une famille illustre, il a accompagné au Chili le vicaire apostolique de ce pays, et, de retour à Rome, il prit la direction d'un des principaux hôpitaux de la ville. Dans l'accomplissement des devoirs de cette charge et dans les diocèses de Spolète et d'Imola, qu'il a successivement administrés, il paraît qu'il n'a cessé d'être respecté et aimé de tous. » *Univers.*

ESPAGNE.

— Le gouvernement espagnol ordonne, dans une circulaire publiée par la *Gazette de Madrid*, des prières publiques pour l'heureuse élection d'un Souverain-Pontife.

— Un journal espagnol annonce que les théâtres et les lieux d'amusement publics seront fermés pendant neuf jours à cause de la mort du Pape. *Univers.*

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

— Lord Falkland, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, a dû partir dernièrement pour l'Angleterre ; sir John Harvey, maintenant gouverneur de Terre-Neuve, a été nommé pour le remplacer. *Ménervé.*

— Le 12 juillet, jour anniversaire de la bataille de la Boyne, les orangistes se sont promenés dans les rues de Kingston, au nombre de 8 à 9 cents ; vers le soir, il y eut des rassemblemens, et des troubles sérieux se seraient sans doute élevés, si le maire, à la tête des troupes, ne fût venu disperser les émeutiers. Lorsque dans toutes les parties du Royaume-Uni il est strictement défendu aux orangistes de se réunir en procession, il n'appartient qu'aux autorités du Canada de les tolérer et même de les encourager par l'impunité.

A Bytown, les émeutes ont été sérieuses, mais par bonheur, la police les a reprises à tems. *Idem.*

— Jeudi dans l'après-midi, les pompiers ont fait leur procession d'usage dans les rues de la cité. Les pompiers marchaient dans l'ordre suivant : Phoenix, Neptune, Protector, Montréal, Queen, Mutuel, Union, Héro. Le Protector et le Montréal firent un essai d'habileté devant l'église anglaise, rue Notre-Dame. Le Montréal parut avoir la supériorité sur l'autre. Cette pompe a été construite tout dernièrement par un jeune mécanicien de cette ville, M. Antoine Lepage. La corporation qui voulait en faire l'achat, désirait connaître sa force avant de l'acheter. La même pompe lutta ensuite contre l'Union, mais on n'a pu se faire une idée de leur mérite comparatif. *Idem.*

**Encore un Incendie.**—La petite ville de Nantucket, située à 102 milles de Boston, vient aussi d'être le théâtre d'un incendie désastreux. A peu près le tiers de la ville est en cendres. Le feu éclata à 11 heures du soir le 18 du courant dans un magasin appartenant à un M. Kelly. Les flammes s'élevèrent avec rapidité sans qu'il fût possible de les arrêter. Plus de deux cents édifices furent ainsi consumés, dans la partie commerciale de la cité; cinq ou six fabriques d'huile sont devenues la proie des flammes. La perte est immense; on l'estime à un million de dollars.

Aux dernières dates, on espérait que l'incendie avait fini ses ravages, et l'on s'occupait activement à prendre des mesures pour secourir les incendiés.

*Idem.*

—Les journaux annoncent un grand incendie à Nantucket (Massachusetts.) Au départ du courrier on avait fait sauter plus de vingt maisons pour arrêter le feu qui continuait encore ses ravages. On ajoute que grand nombre de personnes avaient été tuées et blessées et que les deux tiers de la ville étaient consumés.

*Canadien.*

—Un writ pour l'élection de la ville de Hamilton, en conséquence de la résignation de Sir Allen McNab, est, dit-on, sorti immédiatement. *Aurora.*

—Le comité de secours de Québec après l'espèce de refus, dont nous avons rendu compte, de secourir les incendiés de St. Jean, a repris l'affaire en considération, et ce résultat a été un vote de £1,600 en leur faveur. C'est toujours mieux qu'à rien.

*Idem.*

—La ville de Byton s'est vu menacée de troubles sérieux, il y a samedi huit jours. Le bruit courait que les *Orangistes* devaient parader dans les rues, quand la ville a été envahie par des personnes des environs. Le tumulte a été considérable, l'autorité des magistrats a été méprisée, et le militaire seul a pu rétablir l'ordre. Cinq personnes ont été arrêtées. Un nommé Elliot est, dit-on, mort d'une blessure faite par une balle.

*Idem.*

—Un prédicateur noir, Jacob Moore, a été arrêté à Baltimore, accusé de troubler son propre troupeau, en éteignant les lumières de la chapelle. *Idem.*

—Au sujet de l'association de bandits du Haut-Canada, le *Mercury* d'avant hier dit :

“D'après des circonstances qui sont venues à notre connaissance, nous avons lieu de croire que les opérations de la “bande de Markham” se sont étendues jusqu'au district et même jusqu'à la ville de Québec. Nous conseillons en conséquence à ceux qui reçoivent de l'argent d'être circonspects. Des souverains et des schellings contrefaits et bien exécutés ont été offerts en ville. Les schellings sont d'une couleur terne, d'une bonne impression, mais trop légers de 20 grains.”

Ces jours derniers un habitant du St.-Esprit, nommé Antoine Beaupré vendit son cheval en cette ville à un américain, et il en fut payé en faux billets; ayant été à la banque pour les changer, on les refusa; mais on lui conseilla de prendre un *Watchman*, et de courir après son voleur avant qu'il ne partit; en effet il se rendit à l'hôtel où il pensait le rencontrer, mais il ne trouva que le cheval qui fut aussitôt saisi; le maugnon étant survenu sur le fait, on ne lui laissa pour option que de payer en bon argent ou d'aller en prison: on peut bien penser qu'il opta pour la première condition.

—Le grand établissement de fonderie de MM. Morris et Allen, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), est devenu la proie des flammes, avec quelques maisons voisines. On estime la perte à £10,000.

*Idem.*

#### NOUVELLES D'EUROPE.

**Plus récentes de 15 jours.**—*Passation du Bill sur les Céréales et les Douanes.*—*Défaite du Ministère sur le Bill de Coercition contre l'Irlande.*—*Résignation de Sir Robert Peel.*—*Nouveau Cabinet.*—*Lord John Russell au pouvoir.*

Le steamer *Cumbria*, parti le 4 de Liverpool, est arrivé à Boston samedi avec les mailles régulières. Celle de Montréal est arrivée ce matin à 7 heures. Cette fois, les nouvelles politiques sont très-importantes. Le cabinet Peel a résigné et les Whigs sont, de nouveau, à la tête des affaires. La cause de cette résignation est le bill de coercition contre l'Irlande, sur lequel le ministère s'est trouvé dans une minorité de 33. C'est à quoi l'on s'attendait depuis longtemps.

La troisième lecture du bill des céréales est passée sans opposition dans la chambre des lords. C'est le matin suivant qu'a eu lieu la chute du ministère Peel.

Sur la question d'Oregon, il y a eu quelque discussion dans la chambre des communes, sur une explication donnée par sir Robert Peel et dans laquelle il prétendait que la rivière Columbia devait être ouverte à perpétuité aux sujets des deux gouvernements: Mais on n'avait pas encore reçu alors les termes du traité offert par les Etats-Unis au gouvernement d'Angleterre. Il n'y a pas de doute que ce traité ne soit accepté avec une satisfaction générale.

Voici, d'après le *Times* de Londres, la liste des nouveaux ministres, choisis par lord John Russell :

Lord Chancelier,	Lord Cotterham,
Président du Conseil,	Marquis de Lansdown,
Lord du sceau privé,	Comte de Minto,
Ministre de l'intérieur,	Sir George Grey,
Ministre des affaires étrangères,	Vicomte Palmerston,
Bureau colonial,	Comte Grey,
Premier lord de la trésorerie,	Lord John Russell,
Chancelier de l'échiquier,	M. Charles Wood,
Chancelier du duché de Lancaster,	M. Macaulay,
Paye-maître général,	Vicomte Morpeth,
Bois et forêts,	Marquis de Clanricarde,

Maitre de poste général,	Comte de Clarendon,
Bureau du commerce,	Sir John Lubbock,
Bureau du contrôle,	
Secrétaire en chef de l'Irlande,	M. Labouchère
Amirauté,	Comte d'Auckland.

Les suivants ne font pas partie du cabinet :

Lord lieutenant de l'Irlande,	Comte de Berborough,
Commandant en chef,	Duc de Wellington,
Maitre général de l'ordonnance,	Marquis d'Anglesey.

En recevant de Sa Majesté l'ordre de former un ministère, lord John Russell eut une entrevue avec sir Robert Peel, et l'ex-premier ministre le reçut avec beaucoup de cordialité, et lui promit même de ne jamais s'opposer à ses mesures, par la seule raison qu'elles viendraient de lui.

A la première nouvelle de l'incendie de Terre-neuve, il a été ouvert une souscription à Liverpool, en faveur des victimes de ce désastre.

Une lettre de St. Petersbourg contredit les bruits qui ont circulé que le coléra était en Europe.

Dans la Nouvelle-Zélande la guerre est finie, et une amnistie générale a été proclamée. Dans le courant de janvier, il y a eu plusieurs petits combats, dans lesquels les journaux anglais disent que les troupes anglaises furent victorieuses. *Minerve.*

#### FRANCE.

—Nous lisons dans l'*Observatoire Triestino* : “Inspiré par la lecture du *Juif Errant*, un habitant d'Hermanstadt a placé à la caisse d'épargne une somme de 100 florins, dont il a disposé par testament de la manière suivante : Lorsque les intérêts composés de cette somme, joints au capital, auront produit douze millions de florins, ce qui arrivera dans 300 ans, un million sera employé à élever à Hermanstadt une église pour le service du culte réformé, un autre à fonder une école normale pour les instituteurs primaires et les notaires-de ville; un troisième à la construction d'un hôpital; deux millions à la création d'une ferme-modèle et d'une école d'agriculture; le reste sera consacré au pavage des rues, à la construction d'un chemin de fer qui conduise aux meilleures carrières dans le voisinage d'Hermanstadt, à l'amélioration des gages des employés de la commune et des maîtres ouvriers d'origine allemande; un million sera destiné à l'embellissement de la ville; deux millions seront distribués en œuvres de bienfaisance selon l'esprit du test; enfin, les descendants du fondateur seront appelés à partager le dernier million, moyennant qu'ils établiront la filiation par preuves. Voilà un homme qui donne de l'importance à la science des généalogistes.” *Univers.*

#### POLOGNE.

—Les lettres de Cracovie sont un bien triste tableau de la situation de cette malheureuse ville, qui a perdu beaucoup de ses habitants. Les architectes de la ville ont reçu l'ordre de ne s'occuper que de la construction des prisons. Outre les couvens des Bernardins, des Augustins et des Dominicains qui ont été mis en réquisition pour cet objet, le palais épiscopal est également converti en maison de détention. Les fenêtres en sont à moitié murées, l'autre moitié est grillée et muni d'abas-jour. Toutes les maisons de plaisance des environs ont été transformées en hôpitaux militaires; la clinique universitaire elle-même a dû être évacuée pour servir à la même destination. Les rues sont dépeuplées et les inquiétudes sont peintes sur tous les visages. *Univers.*

—Les dix derniers prisonniers polonais détenus dans la citadelle de Neisse sont parvenus à s'en échapper en sciant les grilles de leurs fenêtres et se laissant ensuite, à l'aide de cordes, glisser dans les fossés du fort. Jusqu'ici aucun d'eux n'a pu être retrouvé. Le roi de Prusse a adressé à ce sujet, au ministre de la guerre, un ordre du Cabinet qui prescrit de très sévères en quêtes sur les faits qui ont précédé et facilité la fuite de ces prisonniers, et de recommander une plus étroite surveillance aux commandans de toutes les forteresses du royaume. Les détails que donnent les journaux allemands sur le désespoir de ceux de ces malheureux qui ont été livrés, particulièrement aux autorités russes, font frémir l'humanité. Tyssow-ky, entre autres, après avoir plusieurs fois tenté de se précipiter sous les roues de la voiture où il était placé, assurait qu'en aucun état de cause on ne parviendrait à le conduire vivant à la frontière de Prusse. On a peine à concevoir que le roi Frédéric Guillaume ait pu se résigner à manquer ainsi à toutes les lois de l'humanité. *Univers.*

#### RUSSIE.

**Le Czar Nicolas et la France.**—L'empereur Nicolas, désireux témoigner sa satisfaction de l'accueil que son fils le grand duc Constantin a reçu dans les ports de Toulon et d'Alger, a conféré le grand cordon de l'Aigle-Blanc à M. le vice-amiral Baudin, et le grand cordon de Ste. Anne à M. les contre-amiraux Parseval et Rigocit. L'empereur a mis en outre trois croix de commandeur de Ste. Anne à la disposition du Roi pour les fonctionnaires de Toulon qui ont été de service auprès de S. A. I. le grand duc pendant sa visite.

#### ALGÉRIE.

—Encore un nouveau désastre en Algérie, moins considérable heureusement, mais non moins douloureux que les précédens. Le gouvernement français a reçu les nouvelles suivantes de la province de Constantine :

“M. le général Randon, se trouvant en expédition contre les Nememchahs, dans les environs de Bains, jugea nécessaire, avant d'entrer dans les montagnes, d'évacuer sur Gualma les malades qui auraient manqué de soins et dont la présence eût alourdi sa colonne. Après avoir formé; pour les escor-

ter, un petit convoi sous la conduite du caïd Ben Thar, dont la fidélité avait été souvent éprouvée, il se mit en marche le 31 mai. Le lendemain, sans qu'aucun signe eût pu donner l'alarme ; le convoi fut entouré, près de l'endroit où il devait coucher par un grand nombre de Kabyles, auxquels on avait fait croire que Tebessa avait été saignée, et que le général Randon, ayant eu un engagement malheureux, évacuait ses blessés. Un coup de feu fut le signal du massacre, et vingt-cinq de nos compatriotes ont trouvé la mort dans cette rencontre.

« Prévenu de cet événement, le général Randon marcha sans hésiter malgré la crainte d'un soulèvement général ; sur ces nombreux ennemis, les atteignit, le 2 : dans un poste que l'on croyait inaccessible, et les attaquant avec une audace que secondait encore le désir d'une juste vengeance, les mit en déroute leur tua 200 hommes, s'empara de 500 chameaux dont la plupart étaient chargés, de 1,500 bœufs, de 12,000 moutons et de toutes les tentes. »

## MEXIQUE.

*Nouvelles de l'armée d'occupation.*—Nous lisons dans un extra du *Picayune*, de la Nouvelle-Orléans, du 6 juillet :

« Le steamer *Alabama*, capitaine Winde, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, le 6 juillet, de Brazos-Aulingo, d'où il était parti le 3. Il n'a rien apporté d'important. On supposait que les troupes mexicaines étaient concentrées dans le voisinage de Monterey, sous le commandement immédiat de Parédes. L'armée américaine paraissait être sur le point de se mettre en marche sur Monterey. »

*Bruits impertins du Mexique.*—*Restaurations d'Herrera.*—*Prêts considérables faits au Mexique.*

S'il faut en croire le *Malumoros Reville* une personne, arrivée de l'intérieur du Mexique, a rapporté, indépendamment des nouvelles que nous avons tirées du *Picayune*, qu'Herrera a remplacé Parédes à la présidence, et que ce dernier, en compagnie des généraux Urrea et Cartaser, marche à la frontière avec des forces respectables.

Le *Reveille* ajoute que le comte del Jara, riche Mexicain, a donné au gouvernement deux millions de piastres et mille chevaux pour aider à suivre les hostilités, et que les églises mexicaines ont fourni une somme d'argent suffisante pour équiper et payer une armée de 20,000 hommes pendant six

## HAVANE.

*Bombardement et prise de Tampico.*—Le capitaine Brown, du *Spitsfire*, arrivé hier de Key-West, d'où il était parti le 8 du courant, a rapporté le bruit qu'un bateau pêcheur avait gagné Key-West, venant de la Havane, et que le capitaine de ce bateau avait apporté la nouvelle qu'un steamer anglais était arrivé de Tampico, annonçant que le bâtiment des États-Unis *Saint-Mary* venait de prendre la ville quand il a mis à la voile.

Ce rapport important pourrait laisser quelques doutes, venant d'un bateau pêcheur dont le nom même n'était pas donné ; mais nous lisons, ce matin, dans une correspondance particulière du *Sun*, les détails confirmatifs suivants :

Havane, 5 juillet 1846.

Les steamers mexicains sont encore ici à l'ancre : leurs équipages sont licenciés, et il n'existe à bord que peu de personnes pour les garder seulement. Aucun mouvement n'a encore été fait relativement à eux. Santa-Anna et Almonte sont encore à la Havane, malgré les rumeurs diverses qui feraient supposer le contraire.

Par une goëlette arrivée hier, le rapport nous est fait que le bâtiment des États-Unis *Saint-Mary* a bombardé Tampico le 26 juin.

## LA MORT DU DUC DE BERRI,

OU CE QUE PEUT L'HÉROÏSME DE LA RELIGION.

SUITE ET FIN.

Ceux qui l'entouraient se livraient quelquefois à l'espérance de le conserver, et des larmes de bonheur succédaient alors aux larmes de la douleur la plus amère. Vivement touché des soins qu'on lui prodiguait, le prince n'en avait pas moins la triste certitude de son état, et répétait souvent : Je suis sensible, bien sensible : à toutes ces preuves de dévouement, mais ma blessure est mortelle : je le sens elle va au cœur.

Malgré les angoisses des souffrances les plus cruelles, aucun murmure n'échappe à ce cœur généreux ; il apprend que son assassin, est arrêté ! il demande à Monseigneur le Comte d'Artois, son père, si ce n'est pas quelqu'offense qui lui aurait attiré la haine de cet homme.

—Non, mon fils ; ce malheureux n'avait contre vous aucun motif personnel de haine ou de vengeance.

—C'est donc un insensé ?... Que je voudrais voir le roi pour lui demander la grâce de l'homme !... Mon père, mon frère, promettez-moi de solliciter pour qu'on lui fasse au moins grâce de la vie !

Quel est donc le sentiment assez grand, assez sublime, pour inspirer une si étonnante sollicitude, si ce n'est la Religion ! Le Duc de Berri pense en héros chrétien, il agit en héros chrétien, il veut mourir en héros chrétien ! son âme est déjà dans le ciel, pour ainsi dire dégagée des liens terrestres qui vont bientôt se briser tout-à-fait ; plus rien d'humain ne l'occupe ; tout au Dieu qu'elle va rejoindre, c'est par le sacrifice des passions qu'elle se prépare à recevoir

la récompense qui l'attend : l'homme disparaît, et laisse déjà apercevoir la brillante auréole qui doit bientôt couronner les plus inébranlables vertus.

Mais, dans cet instant suprême, oubliant la douleur poignante que lui cause sa blessure cruelle, pour ne s'occuper que de celle qui est empreinte sur tous les visages, Monseigneur le Duc de Berri craint que des émotions trop vives ne nuisent à l'état, si intéressant pour la France, où se trouve madame la Duchesse de Berri, et dont il est le seul confident ; il presse, il supplie son épouse chérie de s'éloigner du spectacle douloureux qui l'accablait bientôt, car on a jugé nécessaire une opération extrêmement douloureuse, et Dieu seul connaît quel doit en être le résultat. Madame la Duchesse insiste, elle veut déployer tout son courage, et prouver que la femme la plus délicate et la plus sensible, peut être en même temps la femme la plus énergique ! Les hommes de l'art se joignent à la prière du Duc, qui avait dit : Ménagez-vous, ma chère Caroline ; songez à l'enfant que vous portez dans votre sein.

Ils essayent d'éloigner la princesse ; Nè-mè repoussez pas, s'écrie-t-elle, employez-moi ; je vous promets d'être courageuse ; et, saisissant le bras de son époux, que l'impulsion irrésistible de la souffrance rend vacillant, elle le retient avec plus de force, craignant que le mouvement n'entrave l'opération, et avec cet accent qui n'est inspiré que par le cœur, elle essaye d'obtenir au nom du sentiment le sacrifice de la volonté du malade.

Charles ! mon Charles ! lui dit-elle d'une voix suppliante, c'est pour vous soulager ; si vous m'aimez, vous souffrirez pour moi. A ces paroles d'amour, le prince se résigne, l'opération s'achève, et ne retarde la mort que pour la rendre plus cruelle !.

Le Duc avait demandé à voir sa fille, pour lui donner sa dernière bénédiction ; on lui amène aussitôt *Mademoiselle*. Son père étend sur elle ses mains défaillantes, et, en la bénissant, il ajoute : Puisse-tu, chère enfant, être plus heureuse que ceux de ta famille.

En voyant l'effusion des généraux, il exprima deux regrets, celui de n'avoir pu verser au milieu d'eux son sang pour la patrie, et celui de mourir de la main d'un Français.

Mais, sentant qu'il s'affaiblissait de plus en plus, il se montra impatient de voir le Roi, et répétait d'une voix mourante : Aurai-je le tems de demander la grâce !... et cette idée paraissait le dominer entièrement. A cinq heures du matin, ses douleurs augmentent avec une telle violence, que le prince pressent que bientôt elles priveront son âme de ses facultés ; il se hâte d'en faire un dernier usage, et adresse à sa famille les adieux les plus déchirants, recommandant à son père ainsi qu'à monsieur le Duc d'Angoulême, les personnes attachées au service de sa maison, et celles qu'il honorait de son amitié. Il cherchait des yeux un objet qu'il paraissait désirer ; enfin le Roi arrive pour présider cette assemblée de douleurs ; du plus loin que le mourant aperçoit la Monarque : Grace ! grace ! dit-il, pour l'homme ! Mon fils, lui répond le Monarque éploré, nous songerons à cette demande lorsque vous serez mieux.

Le Roi ne dit pas *oui*, murmure tristement le Duc ; la grâce de l'homme... eût pourtant adouci l'amertume de mes derniers moments ! et sa voix, affaiblie par la douleur, ne se fit plus entendre que par intervalle et par des accents entrecoupés, parmi lesquels on distinguait : Ah !... du moins si... j'emportais l'idée... que le sang d'un homme... ne coulera pas à mon sujet... après ma mort ! Sa bouche laissa encore échapper quelques paroles, mais prononcées si faiblement, que le sens en fut perdu.

Tout le monde était à genoux ; le Roi seul était debout, et pleurait. On a lu sur le visage des médecins l'annonce du fatal moment ; la consternation se joint à la douleur la plus profonde ; il était six heures et demi... et l'on cherchait à entraîner la jeune épouse, dont le veuvage approchait ; mais elle s'arrache des bras qui la retiennent, et se précipite sur son époux mourant, dont elle paraît vouloir recueillir le dernier souffle de vie. Alors tout le monde se relève dans le trouble et la confusion, on se presse, on entoure le lit du héros chrétien qui vient de donner un exemple si sublime.

Les yeux du martyr sont levés vers le ciel, qui va s'ouvrir pour lui ; ses premières pensées ont été des pensées d'humilité et de repentir ; ses dernières paroles sont des paroles de résignation et de miséricorde ; il ne voit, il n'entend plus que Dieu ; mais l'expression de la souffrance a fait place à l'expression de la béatitude ; ses traits ont repris leur sérénité, et l'on voit qu'il est inscrit parmi les élus.

Qui ne serait attendri en se rappelant les détails de cette mort si inopinée et si touchante ! mais puisse-t-elle graver dans tous les cœurs les principes religieux auxquels le Duc de Berri a dû ses dernières consolations !

## NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

## EXERCICES LITTÉRAIRES DE COLLEGES.

## COLLEGE DE MONTREAL.

LES Exercices Littéraires du Collège de Montréal auront lieu les 28 et 29 du courant, en quatre séances: deux le matin, deux le soir. Celles du matin commenceront à huit heures et celles du soir à une heure et demi. Personne ne sera admis à la dernière, sans être pourvu d'une carte d'entrée. Cette dernière séance sera terminée par la distribution solennelle des prix. Immédiatement après commenceront les vacances, et les classes s'ouvriront de nouveau le 15 de septembre.

N. B.—Pour avoir des cartes d'entrée, s'adresser au collège.

L. VILLENEUVE, PRIN. DIRECT.

## COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES Exercices Littéraires du Collège de l'Assomption auront lieu les 20 et 21 Juillet en trois séances; la première le lundi matin à 8 heures et demi, la seconde à une heure et demi P. M., la troisième le mardi matin à 8 heures. Le tout se terminera par la distribution solennelle des prix. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister.

ET. NORMANDIN, PRIN. DIRECTEUR.

Les autres journaux sont priés de vouloir bien insérer l'annonce ci-dessus.

E. N.

## VIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

## PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan), où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

**DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,**  
MEDECINES PATENTEES,  
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,  
ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—Aussi.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.  
Montréal, 10 Juillet 1846.

## PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Écr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies.

DR. PICAULT,

22 juin.

Ancien Élève des Hôpitaux de Paris.

## STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCES DE HAUTEUR.

En plâtre ou carton-pierre.

LE Soussigné fournira sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses ou classiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleurs naturelles.

Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues de Christ (crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christ dont tous les membres seront en fer recouvert de plâtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais inutiles, de transport, les croix de grandes dimensions seront faites à Montréal, et le tout livré, en ordre parfait et sous la direction d'un artiste.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

84, Cedar Street,  
New-York.

Le 8 juin 1846.

## ORGUES ET CLOCHES D'EGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York, plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désireuses de vendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant (pour cause de mode), faire partie des nouvelles constructions.

Le soussigné, se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés, qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

84, Cedar Street,  
New-York

Le 8 juin 1846.

## AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTREAL, CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)  
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIF, RUE STE. FAMILLE  
A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD,

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment d'ETOFFES D'EGLISE, dont la fraîcheur, la variété, le bon goût et les prix écartés, peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS EN OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins. GARNITURES DE CHAPE, enrichies de symboles gracieux.

BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapes.

ETOILES PASTORALES, en DRAP D'OR ET DAMAS, variées.

Le tout accompagné d'un ASSORTIMENT COMPLET de GALONNET et de FRANGES en OR ET ARGENT et sorte de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-S. Sacrement, (avec gloire au centre) confectionnées en France.

—AUSI—

une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorures à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis; et de plus, s'ils le désirent, l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des ornemens qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne le fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés par la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,

Agent pour Ornemens et Objets d'Eglise.

## PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant maintenant de France, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE,

Rue St. François Xavier,

26 mai.

## BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Encaissement Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à NEUF heures de l'avant-midi.

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière-St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excedant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shillings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minerai de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement, sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi le droit (non exclusif) d'acheter du minerai des concessionnaires de la Couronne, ou autres, sur la propriété de quelques mines paraient être réservés à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent locataire pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiendront.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit-cent-quarante-six.

On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce Bureau.

7ME. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en SCRIPT.

D. B. PAPINEAU

C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 6/12.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois, avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	4d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires.	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.